

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à l'Infolettre de la PEIDD.
Pour se désinscrire [suivre ce lien](#).



Addicthèque (peidd.fr)
Plateforme d'Information Drogues et Dépendances
La Réunion - Mayotte

Portée par  **SAOME**
Santé Addictions Outre-Mer



ars
ARS
Agence Régionale de Santé
La Réunion

Infolettre mensuelle

Juillet 2022 - Infolettre n° 130

A savoir : Le guide pratique de la MILDECA "Le Maire face aux conduites addictives" a été mis à jour !!!

[En savoir plus](#)



Etudes et observations

L'essentiel sur... le renforcement des compétences psychosociales : pour une prévention efficace à l'école. MILDECA. Mai 2022

[En savoir plus](#)

Guide méthodologique du dispositif SINTES. Rapport de l'OFDT. Mai 2022

[En savoir plus](#)

Rapport mondial sur la santé mentale. Transformer la santé mentale pour tous. OMS. Juin 2022

[En savoir plus](#)



Prise en charge sanitaire et sociale

5 questions sur la vape. Masanté.re. Juillet 2022

[En savoir plus](#)

« Le protoxyde d'azote c'est hilarant ? Oui, mais pour combien de temps ? » Association Addictions France. Octobre 2021

[En savoir plus](#)



Initiatives en régions



974 La Réunion

Rencontre interprofessionnelle sur le thème du « CHEMSEX ». SAOME et Réseau OTE. A Saint-Paul. Le 31 août 2022

[En savoir plus](#)

RAPPEL

Appel à projets « Prévention et lutte contre les addictions aux substances psychoactives et aux écrans ». Préfecture et ARS La Réunion. Jusqu'au 15 août 2022

[En savoir plus](#)



976 Mayotte

Formation de jeunes ambassadeurs santé. MDA/MIézi Maore. 4 sessions au choix. De fin juin à mi-août 2022

[En savoir plus](#)



Réduire le tabagisme en milieu carcéral

En favorisant l'accès aux TSN et aux vaporisateurs personnels

En France, au moins 80 % des détenus sont fumeurs, 20 % d'entre eux consommant plus de vingt cigarettes par jour. En fumant, le détenu compense parfois le mal-être lié à l'absence de sa famille et de ses amis, à la privation de liberté et à l'ennui. De surcroît, la cigarette apparaît comme l'un des rares plaisirs dont il peut disposer en prison.(1)

Les études disponibles sur la santé des détenus convergent vers les mêmes constats : stress, précarité, santé mentale, violence, racket, addictions...corrélés à la dépendance tabagique forte, le sevrage apparaît encore plus complexe. (2)

Mais l'incarcération permet à ces personnes un contact avec les dispositifs de soins somatiques et le cas échéant, addictologique, alors qu'elles en sont souvent éloignées. Cela peut ainsi être l'occasion pour elles d'entreprendre un travail pour réduire ou arrêter la consommation de produits psychoactifs comme le tabac. (2)

A La Réunion, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a engagé un programme régional de réduction du tabagisme pour les années 2018 à 2022, en mobilisant les acteurs concernés. Ce programme est mené en cohérence avec le Projet de Santé (PRS2) Réunion-Mayotte 2018-2028, dans lequel se déclinent la prévention et la prise en charge des conduites addictives dont le tabagisme, pour La Réunion.

Le projet présenté ici est inscrit dans ce cadre.

La vape en milieu carcéral

La vape, ou vaporisateur personnel, est reconnue par le milieu de l'addictologie comme un outil de réduction des risques, favorisant la diminution voire l'arrêt du tabac.(3)

L'usage de la vape dans les établissements et services pénitentiaires est autorisé dans les mêmes conditions et limitations que celles applicables à l'usage du tabac. L'acquisition de ce produit se fait dans le cadre de la cantine, système qui permet aux détenus d'effectuer des achats à l'extérieur. Leur vente est interdite aux mineurs.

Or, jusqu'à 2021, les vapes n'étaient pas encore cantinées au centre de détention du Port, comme dans beaucoup d'autres établissements pénitentiaires en France.



SAOME expérimente un projet de sevrage tabagique en milieu carcéral

SAOME porte le **centre de ressources et d'expertise sur les usages et addictions** à La Réunion. L'association a notamment pour mission d'identifier et d'expérimenter des actions ou des dispositifs innovants, qui pourraient être bénéfiques pour la population réunionnaise (prévention, accompagnement, prise en charge...).



Ainsi, **en 2021, l'association SAOME a expérimenté un projet visant à favoriser l'accès aux traitements de substitution nicotinique (TSN) et aux vaporisateurs personnels, auprès des détenus du centre de détention du Port (La Réunion).**

Ce projet s'inspire d'expérimentations menées au niveau national par le CHU de Caen et le RESPADD.

SAOME s'est appuyée sur une équipe pluridisciplinaire : équipes de soins intervenant

au sein de la prison, administration pénitentiaire, Réseau OTE, professionnels de la vape, expérimentateurs du projet au niveau national.

A l'origine, ce projet était destiné aux détenus et aux surveillants. Or, seuls les détenus en ont profité en 2021, soit 30 personnes.

Résultats du projet 2021

Ces 30 fumeurs volontaires ont reçu un TSN ainsi qu'un vaporisateur personnel adaptés à leurs besoins, ont bénéficié d'ateliers pratiques sur ce produit et d'un suivi régulier, grâce à des entretiens individuels et collectifs avec des tabacologues et autres professionnels.

Cinq d'entre eux ont suivi une sensibilisation, au même titre que les professionnels, leur permettant d'être « référents vape » auprès des autres détenus. Ils ont ainsi été en capacité de leur délivrer des conseils sur l'utilisation du produit, le dosage, l'entretien du matériel...

Une évaluation auprès des bénéficiaires a été réalisée à plusieurs échéances : à 3, 6 et 12 mois suite à ce projet, afin de s'assurer de son efficacité et de le réajuster selon les retours.

Sur les 30 personnes ayant participé, 11 ont été libérées en cours d'action, un lien étant fait avec le Réseau OTE pour la poursuite du sevrage auprès des bénéficiaires, à leur sortie.

Sur les 19 restantes, 6 ont arrêté de fumer et 13 ont diminué leur consommation.

La majorité des personnes qui ont participé à ce projet le recommandent à d'autres détenus, au regard des bénéfices ressentis, tels que :



En parallèle, des équipes partenaires du projet ont bénéficié de formations leur permettant une montée en compétences en lien avec le sevrage tabagique, et sur la vape.

SAOME a également permis au personnel de l'établissement pénitentiaire d'actualiser ses connaissances et documents relatifs à la Loi Evin.

Le protocole d'acheminement des vapes a par ailleurs été travaillé avec le cantinier au bénéfice d'une meilleure accessibilité au sevrage tabagique pour les détenus.

Perspectives 2022

Mettre en place ce type de projet implique notamment un investissement et une coordination conséquente des différents partenaires, une connaissance du milieu pénitentiaire et une adaptation au fonctionnement de la structure (acheminement et cantinage des vapes, organisation du personnel...).

Pour permettre le maintien des objectifs de réduction ou d'arrêt des consommations des bénéficiaires sur la durée, un accompagnement pérenne, ponctué d'entretiens réguliers et du suivi de la distribution des traitements nicotiniques de substitution semble nécessaire.

Au regard des bénéfices observés auprès des détenus, de l'implication des équipes et de la volonté de réussir ce projet par toutes les parties prenantes, celui-ci sera réadapté en 2022. Ceci en prenant en compte les freins, les leviers et l'expérience acquise.

Toute personne intéressée par le bilan complet de cette expérimentation est invitée à en faire la demande écrite à Marie Garnier.

Contact : Marie Garnier, chargée de mission à la cellule Promotion de la santé, à SAOME

☎ 0692 64 98 80

mgarnier@saome.fr

Bibliographie

- [Peut-on réduire la consommation de tabac en milieu carcéral ? Enjeux, limites et stratégies opérationnelles](#). Module interprofessionnel de santé publique. EHESP (2016)
- [L'éducation pour la santé en milieu carcéral](#). Cyril DUWOYE. ENSP (2002)
- [Avis du HCSP sur la vape : des experts en retard sur la société... malgré de timides avancées](#). Fédération Addiction (2022)



Agenda national et international

2e Forum Européen Addiction & Société. Epsilon ASBL. A Bruxelles. Les 28 et 29 septembre 2022

[En savoir plus](#)

33e édition des SISM « Santé mentale et environnement ». Du 10 au 23 octobre 2022

[En savoir plus](#)

Lisbon Addictions 2022. Conférence européenne sur les conduites addictives et les dépendances. Au Centre de congrès de Lisbonne. Du 23 au 25 novembre 2022

[En savoir plus](#)

16e Congrès de la Société Francophone de Tabacologie. A Dijon. Les 24 et 25 novembre 2022

[En savoir plus](#)

RAPPEL

12es Ateliers de la Pharmacodépendance et Addictovigilance. A Biarritz. Les 07 et 08 novembre 2022

[En savoir plus](#)



Vous aussi

Vous pouvez consulter les [lettres d'information déjà publiées](#).

Vous souhaitez annoncer un événement (formation, journée de prévention, colloque...) ou faire partager le bilan d'une action en lien avec une addiction ou le trafic de drogues : pour une parution dans une prochaine Infolettre, transmettez-nous vos informations avant le 5 de chaque mois par mail à : peidd@saome.fr.



SAOME
115 C allée de Montaignac
97427 ETANG-SALE-LES-HAUTS
REUNION
Tél: 0262 22 10 04



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SAOME.

[Se désinscrire en suivant ce lien](#)

Envoyé par

sendinblue